

## **FRANÇAIS 10 (9<sup>e</sup> année) PLAN DU COURS**

Enseignant : Mr. D. Rankine    Salle : 204

Adresse électronique: drankine@isd21.mb.ca

Téléphone (de l'école): 204.467.5539

**Le but du cours de Français 10** est de faire de l'élève un communicateur actif pour pouvoir satisfaire le besoin d'information, d'imaginaire, de divertissement et d'esthétique, de développer chez l'élève une attitude positive envers la langue française et les cultures francophones, et d'outiller l'élève dans la planification et la gestion des communications variées.

### **Les Résultats d'apprentissage:**

<b>LA COMPRÉHENSION ORALE</b> - comprendre des discours oraux et décoder des messages sonores et visuels pour satisfaire les besoins d'information, d'imaginaire, de divertissement et d'esthétique; - planifier et gérer son écoute / visionnement en utilisant les stratégies appropriées à chacune des situations.	<b>LA PRODUCTION ORALE</b> - de parler pour transmettre de l'information selon son intention de communication, soit d'interaction sociale, de divertissement ou d'esthétique; - planifier et gérer sa production selon les critères nécessaires, soit d'informer, de divertir, de critiquer et de s'amuser; - parler d'une façon claire et correcte pour éviter une mauvaise compréhension.
<b>LA COMPRÉHENSION ÉCRITE</b> - comprendre des textes écrits et de décoder des messages visuels dans des produits variés pour satisfaire les besoins d'information, d'imaginaire, de divertissement et d'esthétique; - planifier et gérer la lecture en utilisant les stratégies appropriées.	<b>LA PRODUCTION ÉCRITE</b> - rédiger les textes pour transmettre de l'information selon son intention de communication et pour satisfaire les besoins d'information, d'imaginaire, de divertissement et d'esthétique; - planifier et gérer sa production selon les critères nécessaires; - écrire et éditer d'une façon lisible et correcte pour éviter une mauvaise compréhension.

### **L'Évaluation:**

~ Les notes sont basées sur les résultats du curriculum; l'élève doit démontrer l'acquisition de chaque compétence attendue. Ces compétences comprennent uniquement ces travaux évalués par l'enseignant(e) et ces travaux individuels faits par l'élève comme individu.

~ En déterminant chaque note, l'enseignant(e) décide s'il y a assez de preuve de l'acquisition de compétence. S'il n'y a pas assez de preuve, la note sera « IN » (incomplet). L'enseignant(e) déterminera, à ce moment et en consultation avec l'élève et les parents, un plan pour compléter chaque travail.

**LES NOTES FINALES**

La compréhension orale	- écouter les dialogues, les discours préparés et d'autres élèves, les débats	20%
La production orale	- reproduire, créer, enregistrer les dialogues, les discours, les débats, les contes, les romans, les évaluations formatives et sommatives	20%
La compréhension écrite	- lire les bandes dessinées, les exercices de grammaire, les contes, les romans, les discours, les journaux, les sites web	20%
La production écrite	- planifier, rédiger et éditer les contes, les dialogues, les exercices de grammaire, les discours, les articles de journaux, les évaluations formatives et sommatives	20%
<b><i>Examen final / Évaluation finale</i></b>		<b>20%</b>

\*N'hésitez pas à me contacter le moment même quand vous avez les difficultés; chacune des quatre unités se dérouleront assez rapidement, et vous ne voulez pas vous perdre.

**LE FORMAT DE CHAQUE UNITÉ :**

	premier dialogue	
vocabulaire		grammaire
	exercices *dans l'unité *Français facile	
évaluation #1 * compréhension orale * dictée	évaluation #2 * production écrite (100 à 200 mots sur le thème étudié)	évaluation #3 * production orale (dialogue – écrit et animé par les élèves)

**Les Perspectives des Premières Nations:**

La Division scolaire Interlake est dédiée à une formation inclusive, y compris les perspectives des Autochtones et des Métis. Cette formation pourrait comprendre l'instruction, les ressources (primaire et secondaire), l'évaluation pratique et formelle et les modèles de collaboration.

### **Les Travaux en retard et les conséquences :**

Les élèves doivent comprendre qu'il y aura les conséquences si un travail / un devoir / un examen n'est pas fait, surtout parce que chaque travail / devoir / examen fait preuve de l'apprentissage. Après avoir bien établi les attentes en ce qui concerne un travail, l'élève ne fait pas preuve de l'apprentissage voulu, l'enseignant(e) pourrait appliquer les stratégies suivantes :

- \* communiquer avec l'élève, ses parents pour déterminer les raisons pour lesquelles l'élève n'a pas soumis le travail;
- \* développer un plan, dont tout le monde est d'accord, qui permettra l'élève de compléter le travail par une date spécifique et sous la surveillance de l'enseignant(e) ou dans le CCE (le Centre pour Compléter l'Évaluation);

Si l'élève n'a pas soumis le travail par la date convenue, une note de zéro (o) lui sera accordé puisque cet élève n'aurait pas démontré les compétences désirées.

La conséquence de ne pas avoir fait le travail et de faire le travail. Si un devoir est en retard, les points ne seront point enlevés puisque cette action sera une punition et non une mesure de compréhension. Le travail sera soumis ou recevra une note permanente de zéro (o).

### **Situations de plagiat et de fraude**

L'étudiant(e) commet ou tente de commettre un acte de plagiat ou de fraude lorsqu'il ou elle :

- \* utilise le travail d'une autre personne en entier ou en partie et le fait passer pour sien;
- \* copie des extraits d'un livre, d'un site Internet, d'un manuel, d'un travail d'une autre personne ou de tout autre document écrit par une autre personne, en le faisant passer pour sien, sans en citer la source ou en citant une source erronée (tant pour les travaux écrits qu'oraux);
- \* remplace une autre personne ou se fait remplacer par quelqu'un pour une activité d'évaluation sommative;
- \* transmet aux fins d'évaluation un travail qu'une autre personne ou lui-même a déjà transmis aux fins d'évaluation (par exemple, l'étudiante ou l'étudiant présente un travail qu'elle ou il avait déjà présenté dans un autre cours);
- \* utilise tout autre matériel que celui qui est autorisé à l'examen, quelle que soit sa forme;
- \* consulte une autre personne que la surveillante ou le surveillant pendant un examen;
- \* aide une autre personne à copier lors d'un devoir ou pendant un examen.

Les conséquences seront déterminées après une réunion du directeur, de l'élève, de ses parents et de l'enseignant(e).